

APPEL À PROJETS

VÉGÉTALISATION DE FONCIERS D'ENTREPRISE

en Charente-Maritime

coopérative carbone

larochelle.cooperativecarbone.fr

FRANCE 2030 — BANQUE des TERRITOIRES — Communauté d'Agglomération de La Rochelle — LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE — téro

coopérative carbone

Candidature

CONTEXTE

La plantation d'arbres constitue un élément clé d'**adaptation et d'atténuation au dérèglement climatique** des territoires. Permettant la captation de carbone, les espaces boisés rendent également de nombreux services à nos territoires : ilots de fraicheurs, création de lien social, refuges de biodiversité,... **Les entreprises et les établissements publics ont un rôle à jouer pour la création de ce type d'espaces sur leur foncier.**

Les porteurs de projets sont invités à renseigner le questionnaire de candidature disponible ici :

https://bit.ly/végétalisation-foncier

Organisés avec l'implication des salariés et/ou leur participation à un chantier participatif, les projets de végétalisation constituent une **opportunité d'améliorer le bien-être des équipes**, de renforcer leur mobilisation autour d'un **projet fédérateur** et de **valoriser l'image des organisations.**

La Coopérative Carbone, acteur de l'**économie sociale et solidaire** en Charente-Maritime, dispose d'une expertise dans l'**accompagnement opérationnel** et **financier** des **projets de régénération et de renaturation des fonciers d'organisations**.

Le présent appel à projet a pour vocation d'**identifier les entreprises de Charente-Maritime** souhaitant bénéficier d'un **accompagnement au développement des projets de renaturation ou de végétalisation de leur foncier et susceptibles de bénéficier des dispositifs financiers Semer Demain et Tero Invest'.**

Cette candidature représente une marque d'intérêt et ne doit donc pas être considérée comme un engagement définitif et contraignant.







TYPES DE PROJETS



PORTEURS DE PROJET ELLIGIBLES

Les porteurs de projets éligibles sont des **entreprises situés en Charente-Maritime**, disposant d'un f**oncier disponible d'au moins 300 m2**.

Le projet doit être **soutenu et porté par les instances dirigeantes.**

Des **ressources internes** doivent également être mobilisées afin d'assurer **le développement et le suivi du projet.**



NATURE DES PROJETS

Les projets qui pourront être développés avec l'aide de la Coopérative Carbone seront :

- Plantation d'**arbres et d'arbustes** : mini forêt, verger,...
- Plantation d'**herbacée, plantes annuelles, biannuelles et vivaces**
- Création de **potagers**
- Plantation de **haies**

Les projets devront **contribuer positivement à la biodiversité** et se distinguer par leur **exemplarité écologique.**

ACCOMPAGNEMENT

Nous vous guidons **à chaque étape** pour un **projet adapté à votre site et aux enjeux du territoire** :

Études de faisabilité

- Définition du **périmètre de végétalisation**
- **Diagnostics réglementaires** et **techniques**
- Analyse des **dispositifs de financement publics mobilisables**

Conception

- **Définition du projet** et de **ses objectifs**
- Sélection des **essences**
- Choix des **prestataires**
- **Sensibilisation** des collaborateurs
- Accompagnement au **montage de dossiers de financement**

Mise en oeuvre

- **Préparation du chantier**
- **Organisation** du chantier de plantation (**prestataire local ou mode participatif**)

Communication

- **Mobilisation interne**
- **Communication externe** (photos et vidéos)
- **Signalétique** sur site
- Support pour vos **communications RSE** (rapports, réseaux sociaux, site web).

Le **périmètre d'accompagnement** de la Coopérative carbone sera **défini avec chaque porteur de projet**, en fonction de ses besoins pour faire émerger son projet et des financements mobilisables.

La Coopérative Carbone pourra proposer un accompagnement sur une ou plusieurs des étapes clés listées ci-dessus.

DESCRIPTION ET MONTANTS DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT EXISTANTS

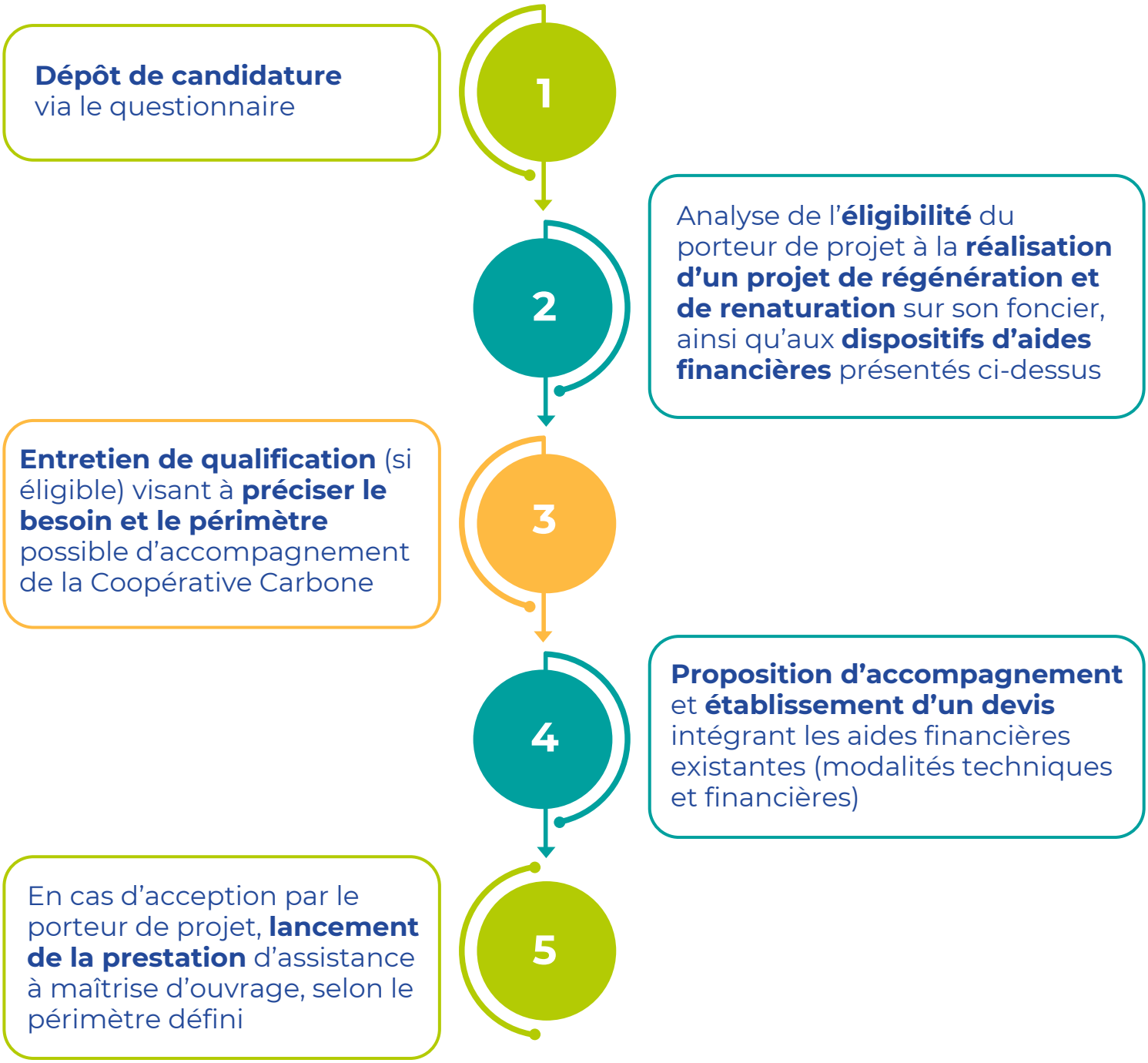
Dispositif financier	Dépenses éligibles	Fourchette de financement possible
« Semer demain : accompagner la régénération des espaces » - Banque des Territoires	**Prestations d'assistance à maitrise d'ouvrage de la Coopérative Carbone** pour des projets de **végétalisation de foncier d'entreprise** (diagnostic de faisabilité, appui à la conception paysagère, formalisation d'un cahier des charges, identification de prestataires compétents, structuration d'un modèle économique..)	**Jusqu'à 5 000 €**, représentant jusqu'à **50% des coûts de prestation d'assistance à maitrise d'ouvrage** de la Coopérative Carbone
TeroInvest' 2026 - Agglomération de La Rochelle Patrice Pellegrin - patrice.pellegrin@agglo-larochelle.fr	**Dépenses d'investissements** pour **protéger** et **favoriser la biodiversité d'espaces d'entreprises**	**Jusqu'à 50 000€**, représentant entre **15 à 30 % des dépenses d'investissements** (installation et équipements) Après **étude de votre candidature** et **avis du jury** de sélection

Les aides seront accordées **par ordre d'arrivée des candidatures**, dans la **limite des crédits disponibles**.

PROCESSUS DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

La réponse au questionnaire “Appel à projets - Végétalisation foncier entreprise - Juillet 2026” constitue le dossier de candidature. Il est accessible en suivant ce lien : https://bit.ly/végétalisation-foncier

Cette candidature représente une marque d'intérêt et ne doit donc pas être considérée comme un engagement définitif et contraignant.



LA COOPÉRATIVE carbone

NOS AMBITIONS POUR UNE TRANSITION BAS CARBONE

LOCALE

L'action doit s'inscrire dans une logique de **proximité** et d'**ancrage territorial.** Parce que c'est à l'**échelle locale** que se construisent les **réponses durables**.

COLLECTIVE

Chaque acteur doit porter sa **responsabilité** et être **partie prenante** de la transformation. Agir **ensemble**, en **coopération**, permet de créer un **impact réel et durable**.

ÉTHIQUE

La transition doit permettre de construire un **nouveau modèle**, en mettant l'**intérêt collectif** et les **relations humaines** au centre de l'action.

UN MODÈLE COOPÉRATIF ÉTHIQUE ET TERRITORIAL

UN INTÉRÊT COLLECTIF

Pour incarner cette ambition, nous avons créé la Coopérative Carbone, sous le statut **SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Collectif.**

✔ **Solidaire et inclusif**, elle est accessible pour tous et permet d'associer public et privé.
✔ **Démocratique**, il permet à chacun de participer aux décisions stratégiques.
Chacun peut proposer, débattre, décider.
✔ À **profitabilité limitée**, elle réinvestit systématiquement les bénéfices dans l'activité.

NOS SOCIÉTAIRES

39 personnes physiques et **51 personnes morales**

- Entreprises
- Collectivités
- Associations
- Enseignement Supérieur et Recherche
- Agriculteurs
- Citoyens

Solenne JAUPITRE
Chargée de développement de projets carbone à la Coopérative Carbone

solenne.jaupitre@cooperativecarbone.fr
06 82 41 44 05

coopérative carbone